



La Vie Landréenne

FÉVRIER 2020
[Numéro 560]

Bulletin mensuel d'information



Faisons ensemble de 2020
une année de rencontres
et de partage,
pour une société plus ouverte,
plus accueillante et
plus solidaire.

«
SAMEDI 4 JANVIER 2020
Cérémonie
des Vœux
»



Échange de vœux - Discours de Pierre BERTIN

Samedi 4 Janvier 2020

Monsieur le Conseiller Régional, Madame la Conseillère Départementale, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, Messieurs les représentants des sapeurs-pompiers, Monsieur le représentant de la Chambre des Métiers, Mesdames, Messieurs les agents communaux, Mesdames et Messieurs les président(e)s et représentant(e)s des associations, Chers landréennes, chers landréens,

Cérémonie des vœux un peu particulière, puisqu' elle est la dernière du mandat que vous nous avez confié en 2014. C'est toujours le même plaisir de vous retrouver, pour vous adresser mes meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année ; Vœux de bonheur, de santé, de réussite et de sérénité, au plan personnel, familial, professionnel, à vous et à vos familles. Meilleurs vœux à nos agents administratifs et techniques, aux bénévoles des associations et à toutes les personnes qui contribuent tout au long de l'année, à l'animation et au dynamisme de notre commune.

En ce moment des fêtes, je n'oublie pas celles et ceux qui vivent des situations difficiles : Personnes âgées, isolées, victimes de violence, les personnes en situation d'handicap, les personnes frappées par le deuil ou encore ceux qui sont à la recherche d'un emploi ou les jeunes inquiets de leur avenir.

**Mon engagement est total
pour la solidarité envers les plus fragiles et les plus vulnérables d'entre nous :
C'est certes un devoir, mais surtout une démarche d'humanité et de fraternité,
le fondement même de notre vie en société.**

Le Landreau avance,
se développe, de façon raisonnée et responsable,
grâce aussi à un travail d'équipe où chacun apporte ses compétences.
Je remercie mes adjoints et les conseiller(e)s municipaux pour leur disponibilité, leur investissement, leur engagement
au service de nos concitoyens depuis bientôt 6 ans.
*Je remercie mon épouse pour son soutien, sans lequel il eut été difficile de mener à bien cette mission.
Elle est mon énergie du quotidien.*

La bonne santé de nos finances nous permet d'investir :
Pour la jeunesse, après les constructions du restaurant municipal, de l'accueil périscolaire, du city-stade,
la commune reprend **la gestion et l'animation d'Escal'Loisirs**
destiné à l'accueil des plus jeunes pendant les mercredis et les vacances.
(Aujourd'hui gérée par une association dont je remercie sa présidente Madame Patricia Sauvêtre).
Nous livrerons notre **nouveau pôle santé** à la fin de l'été, avec une douzaine de praticiens et la pharmacie,
assurant ainsi une offre de soins efficiente et indispensable à notre population.

La ZAC de la Gauterie connaît un vrai succès avec 48 lots à bâtir vendus.
Dynamisme dans la **zone d'activités du Haut Bois** avec la vente de nombreux terrains ; Il reste très peu de disponibilités.
En collaboration avec le Conseil Municipal d'Enfants

le verger des espèces anciennes et l'implantation de **ruches aux lagunes du Gotay**, devrait se concrétiser en 2020.

Dans les dossiers avancés et de futur proche, outre **la révision de notre PLU** (Plan local d'urbanisme), nous engagerons **la restructuration de la rue de La Loire** : circulation et sécurité, aménagement paysager, stationnement, accès à la salle des Nouelles et au nouveau pôle santé, sécurisation des sorties des Jardins de la Loire et du village du Houx.

Et deux grands chantiers dans notre bourg pour la prochaine équipe :

La restructuration du centre ;
Nous rencontrons dans les jours prochains le département de Loire-Atlantique.

Le Landreau se propose d'être commune pilote pour ce projet.

Et le **Lieu Culturel**, rue St Vincent :
Nous portons une ambition forte
pour donner une autre dimension de la culture au Landreau :
Penser la culture,
comme un composant structurel du développement de notre commune,
en créant notamment du lien social.

Ce sera bien sûr d'élargir l'offre culturelle, promouvoir les talents locaux,
développer les animations, les ateliers numériques...

C'est aussi d'en faire **un lieu de vie, de convivialité, de rencontres et d'échanges**
et y laisser une place importante à toutes nos associations.

Nous écrivons actuellement le projet culturel, scientifique, éducatif et social
avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
et la BDLA (Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique)

Après le questionnaire adressé à tous les habitants,
il est prévu une grande concertation
avant de se positionner sur les futurs besoins (en personnel et en locaux),
et d'y associer les bénévoles, les associations,
et toutes celles et ceux qui veulent s'investir dans ce beau projet.

Avec le concours de la Communauté de Communes Sèvre et Loire,
nous verrons en 2020 **la réalisation de la liaison douce**
entre le bourg du Landreau et la gare de la Haye-Fouassière,
en partie en site propre et en voies partagées.

Cela me permet de dire que notre avenir est lié à la Communauté de Communes,
tout en veillant bien sûr à conserver l'autonomie et l'identité de nos communes.
Notre **Communauté de Communes Sèvre et Loire** et tous les élus du territoire
sont mobilisés pour proposer à nos populations qui viennent s'installer chez nous
la meilleure qualité de vie, des emplois, des équipements et des services de proximité,

que, seule, notre commune ne pourrait pas proposer :

Zones d'activités piscines, centre des déchets, école de musique...

Il nous faut également appréhender au mieux les problématiques
qui viennent impacter positivement et négativement notre environnement :
La démographie, les nouveaux modes de vie, le partage de l'espace, le climat et l'écologie...

D'où l'importance du futur **PLUI**,
et d'écrire avec une extrême vigilance notre avenir
à travers le plan d'aménagement et de développement durable (PADD).

Ayons une vision optimiste pour avancer ensemble
Nos complémentarités feront notre richesse.

*Profitant de notre position centrale, Le Landreau se portera candidat le moment venu,
à l'accueil d'un futur siège de la communauté de communes.*



Au mois de mars prochain je me retirerai de la municipalité du Landreau que j'ai eu plaisir à diriger, parce que j'aime ma commune.
J'ai toujours été guidé par le respect des institutions,
l'égalité entre tous nos concitoyens,
la juste gestion des finances publiques,
et par la réponse la plus efficiente à apporter aux besoins de la commune et préparer son avenir.

Mais je continuerai à m'engager pour des causes essentielles :
la lutte contre les violences faites aux femmes, la protection et l'éducation des enfants,
la lutte contre la drogue, véritable fléau surtout pour nos enfants,
ou encore, la plus que jamais nécessaire protection de l'environnement.

J'ai appris auprès de vous, à écouter de votre quotidien vos craintes, vos problèmes, vos difficultés personnelles ou familiales,
mais aussi, vos joies, vos projets, vos idées, vos souhaits.

De ces nombreuses rencontres je retiens en particulier deux choses :
Quelle que soit l'histoire, quel que soit le parcours, quelles que soient nos différences,
chaque vie est fragile, chaque vie compte et mérite qu'on s'y intéresse.

Et le bien que procure le fait d'**aller vers les autres** : « **Le bonheur le plus doux c'est celui qu'on partage.** » (Delisle)

Alors, faisons ensemble de 2020 une année de rencontres et de partage,
pour une **société plus ouverte, plus accueillante et plus solidaire.**

Pierre BERTIN,
Maire du Landreau,
Conseiller Départemental de Vallet

INFORMATIONS MUNICIPALES

ESCAL' LOISIRS se transforme !

LA MUNICIPALITÉ DU LANDREAU REPREND LA GESTION ET LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Le 19 décembre dernier s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de l'association Escal'Loisirs ayant pour objet « Le transfert de l'activité de gestion du centre de loisirs vers la commune du Landreau (municipalisation) ».

Après délibération des membres présents, l'assemblée générale a décidé, à l'unanimité, le transfert de l'activité Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) des mercredis et vacances scolaires auprès de la commune du Landreau.

Ce transfert sera effectif à partir du 1^{er} mars 2020 suite à l'approbation du Conseil Municipal du Landreau du 20 janvier 2020.

Jusqu'au 29 février, l'activité est assurée par l'association Escal'Loisirs pour les mercredis en période scolaire et les vacances d'hiver.

A partir du 1^{er} mars, la municipalité du Landreau reprend à sa charge la gestion du centre de loisirs en s'engageant sur les points suivants :

- Continuité de fonctionnement : mêmes horaires, périodes d'ouverture
...
- Tarification identique,
- Direction assurée par la directrice actuelle

En ce qui concerne l'association Escal'Loisirs, celle-ci est toujours active et se positionne en tant qu'instance de suivi et de soutien du centre de loisirs pour les parents souhaitant s'investir sur ce sujet.

Les membres actuels du Conseil d'Administration se proposent d'accompagner les parents volontaires dans cette démarche : n'hésitez pas à contacter Stéphanie CASSIN, Directrice de l'accueil de loisirs, au Pôle Enfance.



Dépouillement

Les personnes intéressées pour effectuer le dépouillement des élections municipales sont invitées à s'inscrire en mairie avant le 6 mars.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

VOS DATES CLÉS

7 DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES **février 2020**

15 et 22 1^{ER} ET 2^D TOURS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES **mars 2020**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 7 FÉVRIER 2020

PAR INTERNET www.demarches.interieur.gouv.fr

PAR COURRIER À votre mairie

EN MAIRIE En personne ou en mandant un tiers

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR @Place_Beaudeau | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

URBANISME

• **DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

- **Yohann BENARD** - 15 La Choletterie *modification de façade*
- **Margot BAUDRON** - 48 hameau de Racapé *modification des ouvertures*
- **Bernadette VALBOM-VIAUD** - 2 la Renouère *installation d'une verrière*
- **Isabelle OLIVIER** - 6 bis rue André Ripoché *installation d'une piscine*
- **Nicolas GIANOTTI** - 1 Clos de la Monnerie *modification d'un garage en pièce de vie et modification de façade*
- **Joseph AVRIL** - 10 rue des Moulins - *division en vue de construire*
- **Michel DROUILLET** - 12 rue des Moulins *construction abri de jardin*

• **DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

- **Pierre SAUVETRE** - 11 La Guissaudière - *construction d'un abri voiture*
- **Vincent PINEAU** - rue des Sports - *construction d'une maison individuelle*
- **SCI de la Loire** - ZA du Haut Bois - *construction d'un garage Volkswagen*
- **Stéphane MABIT** - La Haute Poëze - *réhabilitation d'un bâtiment viticole et construction de garages*

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

RECENSEMENT CITOYEN obligatoire à 16 ans



POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes (filles et garçons) atteignant l'âge de 16 ans dans le courant du mois de février sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité et livret de famille) **avant le 29 février.**

DON DU SANG

Samedi 1^{er} février : 8h30 - 12h00 à La Salle des Gardes au Loroux-Bottereau
Mardi 4 février : 16h30 - 19h00 à La Salle des Gardes au Loroux-Bottereau



COLONNE DE TRI

Suite aux constats récurrents de dépôts sauvages d'ordures au pied des colonnes de tri situées sur la commune, la Municipalité a pris la décision de ne conserver que les colonnes de tri situées rue de la Loire face à la salle des Nouelles.

Les autres colonnes seront retirées. Il est rappelé que le Centre d'Accueil des Déchets du Loroux-Bottereau offre aussi la possibilité de venir déposer les déchets recyclables.



ÉTAT CIVIL **NAISSANCES**

-  **Arthur MOUTAULT**
17 décembre, 10 Les Hirondelles
Le Champ des Oiseaux
- Lucas PLOUGONVEN**
28 décembre, 28 La Bossardière
- Noam GERVOT**
29 décembre, 9 rue des Ouches
- Alan VIGNAIS**
7 janvier, 19 Les Hirondelles
Le Champ des Oiseaux

DÉCÈS

-  **Marie-Josèphe BERTIN, née BABIN**
11/08/1927 - 23/12/2019
- Patrick RAULAIS**
18/02/1959 - 29/12/2019

DERATISATION : permanence **MARDI 12 FÉVRIER**





Des ateliers connectés :
Pour être accompagné dans vos démarches administratives en ligne.

Mercredis 5 et 19 février de 10h à 12h
à la bibliothèque « Comme un roman ».
Entrée libre.

1 LES ATELIERS CONNECTÉS

Ce mois de février, nos quatre jeunes en services civiques assureront deux permanences à la bibliothèque. L'occasion de venir avec vos questions ou simplement pour apprendre. Ils vous accompagneront avec plaisir ! Venez si possible avec votre matériel, si vous n'en avez pas, nous vous en prêterons.

Mercredis 5 et 19 février de 10h à 12h
Gratuit - Entrée libre.

AGENDA

Mercredis 5 et 19 février :
Les ateliers connectés (1)

Samedi 8 février :
Assemblée générale de Lire au Landreau

Mercredi 12 février :
Rentrez ! (2)

Judi 13 février :
À pas de Loup (3)

Samedi 15 février :
Atelier philo (4)

2 RENTREZ !

Le début de l'année est traditionnellement marqué par une foisonnante actualité littéraire : ce sont 481 romans qui arrivent sur les tables des libraires et les rayons des bibliothèques.

Et pour nous aider à y voir plus clair, nous avons fait appel à Guénaël BOUTOUILLET.

Ce médiateur littéraire, déjà connu des Landréens, viendra nous présenter ses coups de cœur.

À la suite de cette présentation, nous vous demanderons de choisir 10 titres par personne.

Ceux que vous plébiscitez arriveront sur les rayonnages de la bibliothèque !

Mercredi 12 février à 19h / Gratuit
Entrée libre

3 À PAS DE LOUP

A pas de Loup, c'est le rendez-vous des histoires pour les 0-3 ans. Accompagné d'un parent ou grand-parent, de son assistante maternelle, le tout-petit évoluera dans une bibliothèque spécialement aménagée pour lui. Deux temps d'écoute seront proposés, au choix. Ce mois-ci, on lève le voile sur la moufle !

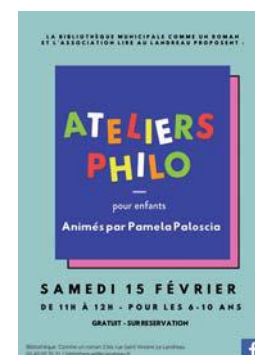
Judi 13 février de 9h à 11h30. Lectures à 9h30 ou 10h30 / Gratuit - Réservation conseillée



4 LES ATELIERS PHILO

Deuxième rendez-vous philo pour les 6-10 ans. L'animatrice, Pamela PALOSCIA, y aborde des sujets variés, tels que l'amitié, la liberté, le bonheur, ..., sur lesquels les enfants discuteront collectivement. Ils vont prendre le temps de s'interroger, construire leur pensée et élaborer des réflexions critiques. Il n'est jamais trop tôt pour philosopher !

Samedi 15 février de 11h à 12h / Pour les enfants de 6 à 10 ans - Gratuit - Sur inscription.



UN MOT DE L'ASSOCIATION LIRE AU LANDREAU

« Lire au Landreau » tiendra son Assemblée Générale le Samedi 8 Février à 11h00 à la bibliothèque Comme un Roman (2, bis rue Saint Vincent). Partenaire privilégié de la bibliothèque municipale, l'association contribue au dynamisme du lieu à travers, entre autres, des animations gratuites proposées tout au long de l'année à destination de tous les publics. Pour continuer ses activités, l'association a besoin de bénévoles.

L'investissement peut se faire dans différentes actions de la vie de la bibliothèque que nous vous exposerons le 8 Février prochain. Alors bénévoles, lecteurs, curieux, venez nous retrouver pour ce moment d'échange dans la bonne humeur !

Contactez la bibliothèque pour toutes informations supplémentaires au 02 40 03 76 31.

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2020

École La Sarmetille

Si votre enfant est né en 2017, vous pouvez dès à présent l'inscrire en Petite Section (PS) pour la rentrée de septembre 2020.



Les enseignantes organisent une réunion d'inscription à l'école le samedi 28 mars à 9h00. Elles vous présenteront notamment les locaux et vous pourrez échanger avec elles.


 Pour plus d'informations : **02 40 06 44 00**, ou : **ce.0440579r@ac-nantes.fr**.

Les renseignements se prennent auprès du directeur, le vendredi toute la journée, le mercredi matin ou le soir à partir de 16 h 15. N'oubliez pas d'apporter vos livrets de famille et le carnet de santé de votre enfant le jour de l'inscription.

École Sainte Marie

Vous pouvez inscrire dès maintenant votre ou vos enfants pour la rentrée 2020. Si votre enfant est né en 2018, il rentrera en Pré Petite Section (PPS), s'il est né en 2017, il fera sa rentrée en Petite Section (PS).



 Pour plus d'informations : **02 40 06 43 23** le **lundi toute la journée ou le soir après 16 h 30** ou par mail : **ec.landreau.ste-marie@ec44.fr**

LE DIMANCHE 29 MARS

VIDE GRENIER

A l'école Sainte Marie LE LANDREAU

DE 9 A 17H

- Emplacements : 3m linéaire : 10€
- Réservé aux particuliers
- Inscriptions par mail : apel.saintemarie.landreau@gmail.com
- Accueil le jour J (7h) uniquement aux personnes ayant réservé.
- 80 emplacements.

BUVETTE
&
SNACK
SUR PLACE



Organisé par l'APEL de l'école Sainte Marie, 15 rue des moulins, 44430 LE LANDREAU

LOCAL JEUNES

OUVERTURES :

Pendant les vacances d'hiver, le Local Jeunes sera ouvert du **lundi 17 au vendredi 28 février inclus** ainsi que le **samedi 15 février de 14h à 17h pour les inscriptions** aux activités. La structure sera fermée le week-end des 22 et 23 février.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS :

Le programme d'activités élaboré par l'équipe d'animation est presque bouclé ! Au programme pour ces vacances :

- Sorties à Asobi (festival autour de la culture asiatique : jeux vidéo, mangas, karaoké, sérigraphie...), à Lud'Hop Land (structures gonflables)
- Du sport avec un tournoi sportif inter structures, et nos RDV sportifs à la salle des Nouvelles...
- Des ateliers cuisine,
- Des activités manuelles
- De la culture urbaine avec le stage hip-hop (voir ci-contre)
- Et beaucoup d'autres choses à venir sur le programme !

Des temps seront bien sûr laissés aux jeunes pour organiser avec l'aide des animateurs des activités, sorties, soirées selon leurs idées...

STAGE HIP HOP INTERCOMMUNAL :

Du mercredi 26 au vendredi 28 février, se tiendra LE STAGE à ne pas rater autour de la culture Hip Hop, et cela se passe tout près de chez nous à Saint Julien !

Au programme, 5 ateliers pour s'essayer aux disciplines phares du hip hop : le graff, la danse, le beat box, le deejaying et la M.A.O (composition d'un morceau et écriture des paroles). Mais aussi des expositions et des concerts... Le stage se terminera en apothéose par une représentation de tous les stagiaires en compagnie de leurs intervenants professionnels, le vendredi 28 février à partir de 19h30 à la salle de la Quintaine. L'entrée est gratuite et libre !

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter au **02.40.06.46.12** ou par courriel à l'adresse : **foyerados.landreau@orange.fr**.

LES SÉJOURS ESTIVAUX :

La réflexion sur les séjours estivaux est entamée depuis quelques semaines et nous aimerions que les jeunes s'impliquent dans l'élaboration de ceux-ci. Les vacances d'hiver à venir seront l'occasion de venir exposer vos projets aux animateurs (destination, activités...) ainsi que d'imaginer des actions d'autofinancement pour alléger les coûts pour ces séjours. Une réunion d'information se tiendra au Local Jeunes pendant les vacances scolaires.

CLIP

DIMANCHE 5 AVRIL
SALLE DES NOUËLLES,
C'EST LOCAL'TERNATIVES,

un rendez-vous convivial et familial destiné à promouvoir les solutions locales que chacun peut mettre en œuvre pour diminuer son impact sur l'environnement.

Pour que la fête soit belle, nous avons besoin de vous ! Vous pouvez nous aider :

- en contribuant à notre cagnotte en ligne : <http://ulule.fr/localalternatives/>
- en nous apportant votre aide le jour J, **contact par mail :** lelandreau.collectif@gmail.com



Comité de Jumelage
Loire-Divatte

L'assemblée générale aura lieu le **mercredi 19 février** à 20 heures, salle Frédéric Praud au Loroux-Bottereau, avec notamment les inscriptions pour le voyage en Allemagne, l'accueil de familles anglaises et les échanges de jeunes allemands, roumains et français.

Nous recherchons également de nouveaux membres prêts à s'investir :

jumelage.loiredivatte@gmail.com
 06 81 41 33 47

ATTENTION



Pour La Vie Landréenne de **MARS** 2020, transmettez vos articles avant le **JEUDI 13 FÉVRIER** par mail à l'adresse suivante : mairie@le-landreau.fr.

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville
 44430 LE LANDREAU
Tél. 02 40 06 43 75
www.le-landreau.fr

SOIRÉE ACAL/ASSOCIATION DES VIGNERONS

Nouveau concept pour la soirée à thèmes 2020 des vigneron du Landreau et de l'Acal, **le 8 février prochain à partir de 19h à la salle des Nouelles.**
 Entrée gratuite.

Ambiance Guinguette, avec la présence de la musicienne et chanteuse Nini Poulain

Cette idée est née d'un rapprochement des deux associations, afin de promouvoir ensemble les beaux produits de notre terroir.

Résultat du concours des vins à 19 h 45 ; à cette occasion, il sera possible de déguster les vins primés.

Nos artisans et commerçants vous proposeront un accord mets et vins "salé et sucré" (4 assiettes de dégustations et leurs vins).

20 € sur réservation auprès des commerçant de l'Acal / 24 € sur place / Menu enfant



ATELIER "SOPHRO & DANSE"

**Danse Divatte vous propose un atelier SOPHRO & DANSE
vendredi 21 février à 20h**

Cet atelier sera animé conjointement par Anne et Béatrice BOUILLAUD, sophrologue diplômée, qui interviendra en début et fin de séance, en vous guidant pour une meilleure intériorisation !

Au Centre Socio Culturel Loire Divatte à Saint Julien de Concelles - 10€ - accessible à tous
Apportez tapis, coussin et couverture !

 Information et inscription - avant jeudi 20 février - sur le site de Danse Divatte
Tél : 06 67 71 54 73 ou dansedivatte@free.fr



Sauts, lancers, sprints, marche athlétique, demi-fond, course hors stade, trail et marche nordique

Actualités de février pour la section :

CROSS

02 Février - Cross Régional à Challonnes sur Loire, Benjamins, Minimes sur qualification

16 Février - Cross Pré France à Avord (18), pour toutes les catégories, à partir de Cadets sur qualification (pour notre section, une quinzaine d'athlètes qualifiés)

29 Février - Cross Championnat de France Sports adaptés à Nantes - Petit port (organisation RCN)

COURSE HORS STADE

23 Février - Val Escapades à Vallet (9 & 18 km) pour tous
renseignements : valletrcn@gmail.com

ATHLÉTISME EN SALLE

01 & 02 Février - Championnat de France d'épreuves combinés et de marche à Lyon, pour toutes les catégories, à partir de Cadets

08 & 09 Février - Championnat Pré France à Nantes - Salle Quinon, pour toutes les catégories, à partir de Cadets sur qualification

15 Février - Championnat Régional d'épreuves combinés à Nantes - Salle Quinon pour Benjamins, Minimes sur qualification

ATHLÉTISME SUR STADE


09 Février - Championnat Pré France de Lancers à Nantes Beaulieu (organisation RCN)

16 Février - Finale Nationale de Lancers longs à Salon de Provence, sur qualification

ZUMBA

BOOTCAMP Zumba Fusion samedi 8 février

Quatre heures de cours avec Steven de Paris et Francky de Lyon.
Début des hostilités à 16h, fin de la journée à 22 heures

 Inscription et billetterie sur Weezevent et Facebook
Autre info : formetbienetre44.fr
ou Amélie au 06 89 22 06 25 - contact@formetbienetre44.fr



CENTRE SOCIOCULTUREL LOIRE-DIVATTE

➤ SOIRÉE JEUX POUR TOUS (A PARTIR DE 5 ANS)

Le vendredi 7 février, de 18h à 22h30, au centre socioculturel Loire-Divatte (Saint Julien de Concelles)

Des jeux de société pour tous et pour tous les goûts à découvrir ou redécouvrir à volonté. On arrive et on repart quand on veut ! *Gratuit. Possibilité d'apporter un plat salé ou sucré.*

➤ GUIDE POUR LES ASSOCIATIONS

Le nouveau guide 2020 réalisé par le centre socioculturel Loire-Divatte est disponible sur la communauté de communes (dans les mairies, les bibliothèques, la CCSL et bien sûr au CSC Loire-Divatte). Vous y trouverez le détail des services que proposent le CSC aux associations du territoire (prêt de matériel, de salle - reprographie...).

➤ TEMPS D'ÉCHANGE :

FAMILLE RECOMPOSÉE, FAMILLE MOSAÏQUE... QUELLE PLACE POUR CHACUN ?

Mercredi 12 février, de 20h à 21h30, au centre socioculturel Loire-Divatte (Saint Julien de Concelles) Animé par Pierre POITOU, psychologue à l'école des parents. Trouver un équilibre dans la famille n'est pas toujours simple. Quand la famille se recompose, les choses se complexifient encore... Comment arriver à concilier les places de chacun dans ce système familial nouveau, quand on ne vit pas toujours ensemble... ?

Gratuit - sur inscription au 02 40 36 87 76

Besoin de faire garder vos enfants pendant la rencontre ?

Contactez le centre socioculturel Loire-Divatte au 02 40 36 87 76.

➤ SOIRÉE CINÉ-DÉBAT SUR LE THÈME DE

« L'ENGAGEMENT DES JEUNES DANS NOS ASSOCIATIONS »

Jeudi 13 février, à 20h30, au Ciné Loroux (Loroux-Bottereau)

Cette soirée, organisée par le CSC Loire-Divatte, commencera par la projection du documentaire « L'Avenir dans nos mains » et sera suivie d'un échange avec des jeunes du territoire engagés dans leur association.



➤ STAGE DE DANSE POUR ADULTES

Lundi 24 et mardi 25 février, de 19h à 21h30, au centre socioculturel Loire-Divatte (Saint Julien de Concelles)

Travail du placement, de la fluidité au cours d'un bon échauffement suivi d'ateliers de recherche et de composition à partir d'un enchaînement chorégraphique.

Tarif selon le quotient familial : de 7,20 € à 65,28 € pour les 2 jours (+ adhésion 10 €)

Inscription au CSC Loire-Divatte avant le samedi 15 février.



Pour plus d'informations, consultez le site www.csc-loiredivatte.asso.fr ou contactez-nous sur accueil@csc-loiredivatte.asso.fr 02 40 36 87 76.

ASSURANCE MALADIE

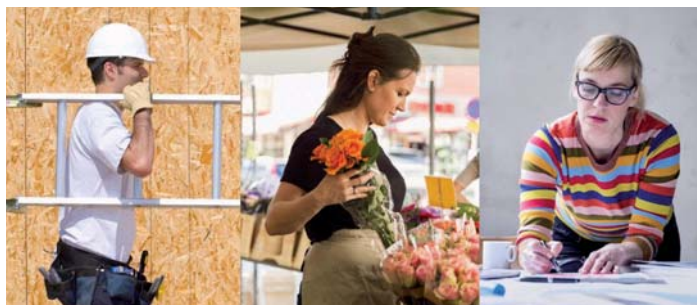
VOUS ÊTES TRAVAILLEUR INDÉPENDANT ?

Les interlocuteurs pour votre protection sociale changent :

Depuis le 1^{er} janvier et d'ici la fin du mois de février 2020, le régime de Sécurité sociale des indépendants (ex-RSI) prendra fin. Comme la majorité des assurés en France, les travailleurs indépendants seront donc rattachés au régime général de la Sécurité sociale.

Si vous êtes concerné(e), sachez que vos interlocuteurs deviennent :

- **L'Assurance Maladie pour votre santé (CPAM).** La caisse d'Assurance Maladie de votre lieu de résidence se chargera de vos frais de santé dès votre rattachement (qui vous sera notifié, par courrier ou courriel, entre le 20 janvier et le 17 février 2020).
- **L'Assurance Retraite pour votre retraite (Carsat).** Depuis le 1^{er} janvier, votre interlocuteur pour votre retraite devient la caisse d'assurance retraite de votre lieu de résidence.
- **L'URSSAF pour vos cotisations.** Depuis début 2020, vous continuez à cotiser auprès de l'URSSAF de votre région.



Ce transfert est automatique. Vous conservez l'ensemble de votre protection sociale et de vos droits actuels. **Vous bénéficiez des mêmes offres de service que les travailleurs salariés**, auxquelles s'ajouteront des services spécifiques à votre statut d'indépendant.

POUR EN SAVOIR PLUS :



Retrouvez tous vos nouveaux contacts (sites web, téléphone) ainsi que les réponses aux questions les plus fréquentes sur votre changement sur www.secu-independants.fr




OFFRE D'EMPLOI

L'Association VIVAL basée à Saint Julien de Concelles recherche **un(e) directeur(trice) pour encadrer un séjour enfants** (8-12 ans) du 5 juillet au 19 juillet 2020 dans un village de Haute-Loire (43)

Profil du poste :

- BAFD validé ou en cours
- capacité à élaborer un projet pédagogique et un projet d'activité
- capacité à effectuer le recrutement de l'équipe d'animation
- capacité à animer une réunion d'information pour les parents
- capacité à gérer un budget et une équipe d'animation qui mettra en œuvre le projet
- capacité à faire le bilan du séjour et à le présenter à l'association.

 Pour toute candidature, envoyer un CV et une lettre de motivation à associationvival@yahoo.fr

Association VIVAL - BP 14

44450 Saint Julien de Concelles


Contact :

Béatrice AUDOUIN 06 19 96 59 09


ANNONCES DIVERSES

Vous aurez 50 ans en 2020 !!!!


Afin de préparer une journée festive, nous vous proposons une grillade à la cave de Racapé. Chez Eric Huteau le **vendredi 21 février** à 19h. Venez avec vos idées.

 Confirmation pour la grillade au 06 22 01 20 10 Eric Huteau ou 06 20 53 88 04 Vincent Viaud

À louer maison à 1 km du bourg, 45 m², 3 pièces, jardin de 300 m², débarras extérieur de 12m². Libre au 1^{er} avril 2020.

 Contact : 06 16 78 82 06.

Je m'appelle Marin, je suis un **golden retriever** de 3 ans et je cherche **une ou un nounou** pour me promener certains jours et me garder quelques week-ends (2 à 3 par an).

 06 37 10 43 76 (le soir après 19h00)

VOS COMMERÇANTS/PRATICIENS VOUS INFORMENT

L'Auberge du Vignoble sera fermée pour congés pendant les vacances scolaires de février, du samedi 15 février au dimanche 1^{er} mars inclus.

Le **Cabinet de masso-kinésithérapie** et d'**ostéopathie**, situé 1 rue du caducée, vous informe de l'arrivée d'**un nouveau masso-kinésithérapeute** dans son équipe depuis le 8 décembre : M^{me} Sylvia Gautier !

 Les rdv se prennent au 02 40 04 14 56.

Congés boulangerie Moreau

Claire et Christian vous informent que le magasin sera fermé du lundi 17 février au lundi 01 mars inclus.

Le distributeur à baguettes "Gustive" sera approvisionné et il y aura un dépôt de pains à la Charcuterie Paillou.

 Boulangerie-Pâtisserie Claire et Christian MOREAU
Tél : 02 40 06 41 42

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME :

STATIONNEMENT

Suivre les règles de stationnement permet de sécuriser et de favoriser le bien vivre ensemble sur la Commune.

Le décret n°2015-808 paru le 4 juillet 2015 précise **les sanctions pour les conducteurs stationnant sur les passages piétons**, les voies publiques, les trottoirs, arrêts minutes, zones bleues, les places réservées aux personnes munies de la Carte Mobilité Inclusion (personnes handicapées) *, ou les liaisons piétonnes. L'amende est portée de 35 € à 135 € pour ces non-respects.

Se garer sur une place handicapée est assimilable à un stationnement gênant, à savoir vous risquez **une amende forfaitaire de 135 €** (majorée à 375 €) en vertu de l'article R417-11 du code de la route. Cette sanction peut être accompagnée d'une immobilisation et d'une mise en fourrière. En revanche, **aucune perte de points** n'est prévue.



* *Élaborée au format carte bancaire, la CMI, sécurisée et infalsifiable, se substitue progressivement depuis le 1er janvier 2017, aux anciennes cartes destinées aux personnes handicapées et aux personnes âgées en perte d'autonomie : carte d'invalidité, carte de priorité et carte de stationnement à demander auprès de la maison départementale des personnes handicapées, ou le cas échéant, du conseil départemental au plus tard avant le 31 décembre 2026.*



L'ASSOCIATION DES VIGNERONS

Présente depuis plusieurs années lors des vœux du Maire, l'association des vignerons du Landreau participe activement à la vie communale depuis de nombreuses années.

Elle ne compte plus aujourd'hui que 14 adhérents, contre plus d'une centaine il y a encore plusieurs dizaines d'années au temps du syndicat viticole, mais elle n'a rien perdu de son enthousiasme ni de sa motivation.

En 2020, on a déjà pu la voir à la soirée des vœux du Maire le 4 janvier dernier ; les vignerons ont proposé aux personnes présentes de déguster leurs crus 2019.

Le 7 février aura lieu le concours communal des vins à la salle de la Tricotaine ; près de 110 échantillons y seront dégustés et le jury récompensera les meilleurs crus par catégories (Muscadet, Gros Plant, Chardonnay, Sauvignon, catégorie « rouge », catégorie « rosé »). Le meilleur jus de raisin sera également primé par un jury impitoyable : les enfants !

Le lendemain, samedi 8 février, les vignerons organisent, conjointement avec l'Acal, une soirée animations ouverte à tous à la salle des Nouelles. Cette soirée guinguette sera l'occasion de déguster les crus récompensés lors du concours des vins.

Loin d'avoir dit son dernier mot, l'association des Vignerons du Landreau continue de faire valoir ses produits, son terroir et son « pays » lors de manifestations, concours régionaux et nationaux.

Contact : Rémi Pineau au 06 87 27 41 06.



zOom



Ce mois-ci, le « zoom » vous invite à suivre les traces de **Nicolas JAUNASSE**, artiste landréen, vers son univers bigarré et coloré empli de créations diverses et variées.



Après quelques années en tant que paysagiste, Nicolas change de cap en suivant une formation pour devenir peintre en trompe l'œil et intègre une entreprise spécialisée dans les décors de parcs d'attractions. Depuis, le peintre a élargi ses compétences au contact des corps de métiers rencontrés au fil des années. Toujours adepte des fresques pour les enfants, notamment dans les écoles et centres de loisirs, Nicolas Jaunasse travaille également de nombreuses autres matières : bois, métaux, résine, papier mâché, afin de créer des décors et des accessoires autant pour les particuliers que pour les

professionnels sous le nom de RURAL DÉCOR. Le Parc Astérix, Center Parc ou encore Terra Botanica, l'artiste œuvre pour les plus grandes enseignes. Vous pouvez même venir admirer sa version de Marianne dans la salle du Conseil de la mairie du Landreau !

Devantures de boutiques, décoration intérieure, mobilier, garde-corps, sculptures, son champ des possibles ne connaît pas de limite.

En 2019, Nicolas Jaunasse crée Les Baronneurs, un collectif d'artistes qui travaille sur les décors et la mise en scène de festivals, salons et spectacles vivants. En juin 2020, pour la 2^e année

consécutive, les Baronneurs vont réaliser les décors du Festival de la Nuit de l'Erdre.

C'est dans son atelier trop étroit à son goût que Nicolas JAUNASSE réalise ses œuvres depuis 2012, année de son arrivée au Landreau. Désireux de plus d'espace pour réaliser ses créations, Nicolas est à la recherche d'un bâtiment (atelier, hangar...) à louer ou acheter au Landreau ou aux alentours. A bon entendeur...



contact@rural-decor.fr

06 08 50 27 72

facebook.com/contactruraldecor/

http://rural-decor.fr/